



florence Rivollet

Expert-comptable diplômée

Expert-réviseur agréée

Membre d'EXPERTsuisse

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'assemblée générale de l'association

ASA - HANDICAP MENTAL

**Association d'aide aux personnes avec un handicap mental
Genève**

Comptes annuels 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de l'association **ASA - HANDICAP MENTAL, Genève**

En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l'association ASA - HANDICAP MENTAL pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste que je remplis les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 26 mars 2024



Florence RIVOLLET
Experte-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée

Annexe : Etats financiers 2023 (bilan, compte d'exploitation et annexe)

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Bilan au 31 décembre 2023		2023	2022
	Annexe	CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Trésorerie	4.1	155'812	123'411
Comptes de régularisation de l'actif	4.2	400	5'358
Total de l'actif circulant		156'212	128'770
Actif immobilisé			
Mobilier	4.3	2'067	3'146
Informatique	4.3	2'487	3'882
Site internet	4.3	1'674	3'801
Total de l'actif immobilisé		6'228	10'829
Trésorerie affectée			
Trésorerie affectée au projet "Droits & participation"	4.5	-	12'579
Total de la trésorerie affectée		-	12'579
TOTAL DE L'ACTIF		162 440	152 179
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers divers		23'404	5'884
Autres dettes à court terme		3'423	459
Comptes de régularisation du passif	4.4	17'853	8'046
Total des capitaux étrangers à court terme		44 680	14 389
Fonds affectés			
Fonds affectés au projet "Droits & participation"	4.5	-	12'579
Fonds affectés d'investissement	4.11	-	2'155
Total des fonds affectés		-	14 734
Capitaux propres			
Capitaux liés générés	4.12	33'901	33'901
Résultats reportés		89'155	31'756
Résultat de l'exercice		(5 296)	57 399
Total des capitaux propres		117 760	123 056
TOTAL DU PASSIF		162 440	152 179

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Compte d'exploitation 2023

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

Budget

2023

2023

2022

PRODUITS	Annexe	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits des dons et aides financières				
Dons et aides financières affectés	4.5 - 4.11	175'000	145'180	132'985
Dons non affectés	4.14	25'000	20'625	45'540
		200'000	165'805	178'525
Produits des prestations et divers				
Mandat Réseau Romand ASA	4.13	100'000	100'700	100'700
Produits des prestations	4.15	10'200	26'233	14'380
Cotisations	4.16	7'000	5'179	6'519
		117'200	132'112	121'599
Total des produits		317'200	297'917	300'124
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges liées aux prestations				
Frais de personnel liés aux prestations	4.15	133'500	125'673	104'971
Charges directes de prestations		119'750	115'134	95'386
		253'250	240'807	200'357
Charges liées à l'administration				
Frais de personnel administratif		44'500	40'572	45'627
Charges d'administration	4.17	35'350	36'353	33'641
		79'850	76'925	79'268
Total des charges d'exploitation		333'100	317'732	279'625
Résultat d'exploitation		(15'900)	(19'815)	20'498
Résultat financier				
Produits financiers		0	0	0
Charges financières		0	(215)	(351)
		0	(215)	(351)
Résultat des fonds affectés				
Attribution aux fonds affectés	4.5 - 4.11		(145'180)	(132'985)
Utilisation des fonds affectés	4.5 - 4.11		159'914	170'237
		0	14'734	37'252
Résultat de l'exercice avant répartition		(15'900)	(5'296)	57'399
Prélèvement / (attribution) capitaux liés générés	4.12	0	0	0
RESULTAT ANNUEL APRES REPARTITION		(15'900)	(5'296)	57'399

ASA - HANDICAP MENTAL

Genève

Annexe aux comptes annuels 2023

1 **Forme juridique, mission et prestations**

L'association ASA - HANDICAP MENTAL (Association suisse d'aide aux personnes avec un handicap mental) est une association constituée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

ASA - HANDICAP MENTAL est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération fiscale.

L'association a pour but la promotion de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et la valorisation du rôle social :

- des personnes avec un handicap mental et
 - des personnes ayant des difficultés d'apprentissage
- quels que soient le degré de leur handicap et leur âge, qu'elles soient à domicile ou en institution, dans tous les domaines de la vie privée et publique.

Les prestations de l'association sont les suivantes :

- La promotion de la formation et du perfectionnement des professionnels et autres personnes oeuvrant dans les domaines indiqués plus haut.
- L'encouragement de mesures favorisant la recherche et le partenariat entre professionnels et parents.
- La coordination et les liens avec les autorités fédérales et des organisations à but similaire en Suisse et à l'étranger.
- La défense des intérêts des personnes avec un handicap mental ou des difficultés d'apprentissage dans tout ce qui concerne la législation et les contacts avec le grand public.
- La promotion de l'information relative aux problèmes que rencontrent ces personnes en les associant à la démarche.
- La réalisation de projets visant une meilleure qualité de vie des personnes avec un handicap mental et favorisant leur participation et inclusion sociale.

2 **Organisation de l'association**

L'association ASA - HANDICAP MENTAL se compose des organes suivants :

- l'assemblée générale
- le comité
- l'organe de révision

Le comité

Le comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. Au 31.12.2023, il se composait des personnes suivantes :

Prénom et Nom	Fonction	Profession
Stéphane Delgrande	Président	Président, directeur de l'Association La Branche (VD)
Michel Giroud	Membre, trésorier	Psychologue, ancien directeur, puis président du conseil d'administration de La Castalie (Monthey)
Anne Marcellini	Membre	Professeure à la Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne
Jean-Christophe Pastor	Membre	Responsable des prestations socio-professionnelles, Fondation Clair-Bois (Genève)
Philippe Perriard	Membre	Directeur, Foyer de Porrentruy (Jura)
Dominique Pont	Membre	Responsable animation, L'Espérance, Etoy (Vaud)
Monique Richoz	Membre	Ancienne directrice de Pro Infirmis Vaud
Pierre Weber	Membre	Autoreprésentant, bénévole dans diverses structures (Vaud)

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexe aux comptes annuels 2023

Présidence d'honneur

Viviane Guerdan, Professeure-formatrice émérite HEP Vaud (VD), a été nommée Présidente d'honneur de l'Association ASA-Handicap Mental en 2020.

Membres délégués

Personnes ressources mandatées par le comité ou la présidence pour examiner une question ou la traiter en son nom

Prénom et Nom	Fonction	Profession
Gabriel Aubert	Affaires juridiques	Avocat, Aubert Neyroud & Stückelberg, Genève
Christian Frey	Affaires politiques	Député au Grand Conseil GE, Psychologue FSP (GE)
Doriane Gangloff	Coaching	Educatrice spécialisée
Viviane Guerdan	Référente scientifique	Professeure-formatrice émérite HEP Vaud (VD)
France Santi	Langage FALC	Journaliste presse / web

Personnes salariées responsables de la gestion et/ou des projets

Marie-Sophie Péclard *	Responsable communication, recherche de fonds et controlling
Eléa RoCHAT **	Responsable communication, recherche de fonds et controlling
Anne-Sophie Kupper	Responsable du programme Droits & Participation
Teresa Maranzano	Responsable du programme Mir'Arts & Tu es canon

* Jusqu'au 30 juin 2023

** Depuis le 1er septembre 2023

L'organe de révision

La Fiduciaire Florence Rivollet à Genève expert-réviseur agréée auprès de l'ASR, a été nommée en qualité d'organe de révision de l'association à partir du bouclage des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

3 Principes comptables appliqués et informations et commentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Principes pour la comptabilisation, la présentation et l'évaluation des comptes

L'association applique le nouveau droit comptable. Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément à la loi et aux statuts.

3.2 Principes d'évaluation

Trésorerie

La trésorerie comprend les avoirs en caisse et les comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation de l'actif et du passif

Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir (actifs de régularisation) et les charges à payer et les produits reçus d'avance (passifs de régularisation).

Fonds affectés

Les fonds affectés sont comptabilisés selon le référentiel Swiss GAAP RPC 21. Les subventions sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation/utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexe aux comptes annuels 2023

4 Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat			
4.1 Trésorerie	Annexe	2023	2022
Caisse		98	98
CCP		507	603
Banque Cantonale du Valais, Sion		14'450	14'845
Banque Raiffeisen d'Arve et Lac, Chêne-Bourg		140'757	120'445
		155'812	135'990
./. Trésorerie affectée au projet "Droits & Participation"	4.5	0	(12'579)
Trésorerie nette au bilan		155'812	123'411
4.2 Comptes de régularisation de l'actif		2023	2022
Charges payées d'avance		400	427
Produits à recevoir		0	4'931
		400	5'358
4.3 Immobilisations		2023	2022
Valeur comptable nette du mobilier au 1er janvier		3'145	4'224
Amortissements à 20% / an		(1'079)	(1'079)
		2'067	3'145
Valeur comptable nette de l'équipement informatique au 1er janvier		3'882	0
Acquisitions de l'exercice		0	4'184
Amortissements à 20% / an		(1'395)	(302)
		2'487	3'882
Valeur comptable nette du site internet au 1er janvier		3'801	5'626
Acquisitions de l'exercice		0	0
Amortissements à 33% / an		(2'127)	(1'825)
		1'674	3'801
4.4 Comptes de régularisation du passif		2023	2022
Charges à payer		14'803	4'721
Produits reçus d'avance		3'050	3'325
		17'853	8'046
4.5 Fonds affectés au projet "Droits & participation"		2023	2022
Solde à nouveau au 1er janvier		12'579	32'308
<u>Dons et aides financières affectés</u>			
Fonds Helios		20'000	0
Ville de Genève		11'180	3'000
Confédération - BFEH		4'000	0
Fondation Philanthropique Famille Sandoz		0	10'000
Fondation FRH		0	9'985
Total		35'180	22'985
./. Dissolution pour couverture de charges		(47'759)	(42'714)
Solde au 31.12		0	12'579

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexe aux comptes annuels 2023

4.6	Fonds affectés au projet "Formation de formateurs"	2023	2022
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	0
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Fonds Helios	30'000	20'000
	Fondation privée genevoise	20'000	20'000
	Loterie Romande	0	30'000
	Total	50'000	70'000
	./. Dissolution pour couverture de charges	(50'000)	(70'000)
	Solde au 31.12	0	0
4.7	Fonds affectés au projet Tu es canon	2023	2022
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	10'431
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Loterie Romande	40'000	10'000
	Fonds Helios	10'000	0
	Fondation Philanthropique Famille Sandoz	5'000	0
	Fonds Helios	0	10'000
	Total	55'000	20'000
	./. Dissolution pour couverture de charges	(55'000)	(30'431)
	Solde au 31.12	0	0
4.8	Fonds affectés au projet Croque-Musées	2023	2022
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	3'105
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Total	0	0
	Transfert du solde sur fonds affectés Mir'Arts	0	(3'105)
	./. Dissolution pour couverture de charges	0	0
	Solde au 31.12	0	0
4.9	Fonds affectés au projet Mir'Arts	2023	2022
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	0
	<u>Dons et aides financières affectés</u>		
	Fondation Philanthropique Sandoz	5'000	0
	Fonds Helios	0	10'000
	Loterie Romande	0	10'000
	Total	5'000	20'000
	Transfert du solde de fonds affectés Croque-Musées	0	3'105
	./. Dissolution pour couverture de charges	(5'000)	(23'105)
	Solde au 31.12	0	0
4.10	Fonds affectés Informatique	2023	2022
	Solde à nouveau au 1er janvier	0	517
	Total	0	0
	Transfert au Fonds affectés d'investissement	0	(517)
	./. Dissolution pour couverture de charges	0	0
	Solde au 31.12	0	0

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexe aux comptes annuels 2023

4.11	Fonds affectés d'investissement	2023	2022
	Solde à nouveau au 1er janvier	2'155	5'625
	Total	0	0
	Transfert du Fonds affectés informatique	0	517
	./. Dissolution pour couverture de charges	(2'155)	(3'987)
	Solde au 31.12	0	2'155

4.12 Tableau de variation des capitaux liés générés

2023	Situation au 1.1.2023	Dotation / (Prélèv.)	Transfert interne	Situation au 31.12.2023
Fonds Mir'Arts	33'901	0	-	33'901
Total	33'901	0	-	33'901

2022	Situation au 1.1.2022	Dotation / (Prélèv.)	Transfert interne	Situation au 31.12.2022
Fonds Mir'Arts	33'901	0	-	33'901
Total	33'901	0	-	33'901

4.13 Subvention de l'OFAS / Mandats de prestations avec le Réseau Romand ASA

Entre 2001 et 2019, la relation avec la Confédération (OFAS) était assurée par l'intermédiaire d'une organisation faitière, le Réseau Romand-ASA, à laquelle ASA-HANDICAP MENTAL est associée.

En date du 18 décembre 2020, ASA-HANDICAP MENTAL a signé une Convention avec le Réseau romand ASA (RRASA) portant sur la réalisation et le financement de prestations ayant pour objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes avec handicap (Prospreh). Pour 2020, le RRASA mandate ASA-HANDICAP MENTAL pour la réalisation de 1'900 heures de Prospreh correspondant à un montant de CHF 100'000.-. Et pour la suite (2021 -2023), le RRASA assure la couverture salariale des heures réalisées par l'ASA-HM pour la production de 1'900 heures de Prospreh au tarif de 53.-/heure correspondant à une subvention maximale de CHF 100'700.- Au terme de chaque exercice, ASA-HANDICAP MENTAL adressera au RRASA un décompte détaillé des heures et charges salariales concernées.

4.14	Dons non affectés	2023	2022
	Don Fondation Robert A. Meier	20'000	20'000
	Don Fondation Juchum	0	25'000
	Autres dons divers	625	540
		20'625	45'540

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexe aux comptes annuels 2023

4.15 Produits et charges liées aux prestations

2023	Produits des prestations	Charges de projet	Frais de personnel	Résultat net
Projets				
Droits & participation	25'335	(15'380)	(58'908)	(48'953)
Mir'Arts	200	(4'352)	(17'322)	(21'474)
Formation de formateurs		(50'000)	(2'669)	(52'669)
Tu es canon	643	(42'905)	(32'814)	(75'077)
Site internet et autres			0	0
Autres projets et activités directes	55	(2'497)	(13'960)	(16'402)
	26'233	(115'134)	(125'673)	(214'574)

2022	Produits des prestations	Charges de projet	Frais de personnel	Résultat net
Projets				
Droits & participation	12'470	(19'838)	(41'950)	(49'318)
Mir'Arts	1'309	(8'164)	(17'303)	(24'158)
Formation de formateurs		(58'982)	(11'018)	(70'000)
Tu es canon		(7'452)	(23'554)	(31'006)
Site internet et autres			(2'532)	(2'532)
Autres projets et activités directes	600	(950)	(8'614)	(8'964)
	14'380	(95'386)	(104'971)	(185'978)

4.16 Cotisations

	2023	2022
Cotisations membres collectifs	4'755	5'250
Cotisations membres individuels	1'364	1'649
./. Restitution à Pages Romandes	(1'215)	(755)
Total cotisations	4'904	6'144
./. Part des cotisations concernant exercice suivant	(3'050)	(3'325)
+ Part des cotisations de l'exercice précédent concernant exercice en cours	3'325	3'700
Total comptabilisé au 31.12	5'179	6'519

4.17 Charges d'administration

	2023	2022
Loyer, entretien locaux et assurances	5'514	5'372
Frais de comité et assemblées	967	670
Frais de déplacement	410	1'386
Frais de bureau	1'137	312
Fourniture et interventions informatique	2'793	3'952
Honoraires comptabilité et révision	14'005	13'317
Promotion, publicité	4'490	3'267
Frais de téléphone	1'977	1'979
Cotisations organisations suisses	460	180
Amortissements des biens immobilisés	4'601	3'206
	36'353	33'641

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexe aux comptes annuels 2023

	2023	2022
5		
Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat	Néant	Néant
6		
Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage, et..		
• Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	Néant	Néant
• Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	Néant	Néant
• Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	Néant
• Actifs mis en gage	Néant	Néant
7		
Subventions non monétaires	Néant	Néant
8		
Evénements importants survenus après la date du bilan	Néant	Néant
9		
Moyenne annuelle des emplois à plein temps	2	2
10		
Indemnités versées aux membres du comité		
Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation aux réunions du comité. Une indemnité leur est versée pour couvrir leur frais de déplacement calculée selon le tarif des CFF en 2ème classe.		